

Jean-Marie Musy

Middes, le 18 mai 1939.

Monsieur le Conseiller fédéral O b r e c h t
Chef du Département de l'Economie publique,

B E R N E .

Monsieur le Conseiller fédéral,

À l'occasion de mon dernier voyage en Espagne, j'ai pu me rendre compte qu'il existe dans ce pays des possibilités intéressantes pour la Suisse. On examine actuellement les modalités d'un emprunt collectif en faveur de l'Espagne, auquel s'intéresseraient avec l'Angleterre et la France, plusieurs autres pays. Ne serait-il pas indiqué de voir si la Suisse ne pourrait pas faire une opération distincte, ou une opération connexe, mais particulière à la Suisse, afin de pouvoir lier l'emprunt à des clauses d'ordre économique. Je sais que d'autres pays s'efforceront de s'assurer certains marchés espagnols, qui pourraient être très intéressants pour nous. J'envisage qu'il serait possible de lier un emprunt en faveur de l'Espagne à certaines conditions, et en particulier à une clause de transfert, qui est naturellement de capitale importance dans les circonstances actuelles.

J'ai estimé devoir attirer votre attention sur cette situation. Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

sig. J.-M. Musy.

